

TÉMOIGNAGE
Réseaux thématiques
2021/2027

Le réseau thématique
« Des troupeaux bovins
viande plus précoces »
mobilise des éleveurs
bovins viande sur toute la
France pour produire
des références technico-
économiques.

Parmi les fermes suivies,
figure l'exploitation de Jean
Yves ALLAIN située dans les
Côtes d'Armor.



Élevage bovins viande
en région Bretagne

Maintenir de bonnes performances animales avec un vêlage à 2 ans

Jean-Yves ALLAIN – Ploubezre (22)

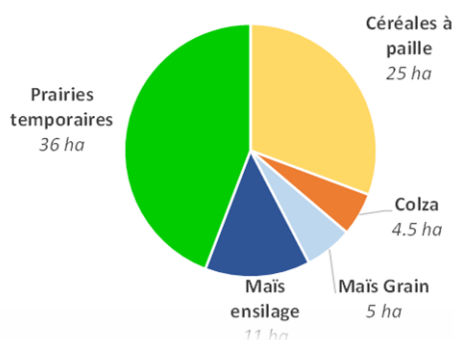
RT13 « DES TROUPEAUX BOVINS VIANDE PLUS PRÉCOCES »

Chiffres clés de l'exploitation

Main-d'œuvre :
1 UMO

SAU : 80 ha répartis comme suit :

Figure 1 : **Assolement 2022 de l'exploitation** (en ha)



Troupeau :

57 vaches de race limousine

Vêlages d'automne, 100 % IA

Vêlages à 2 ans testés sur un lot en 2017 et mis en place en 2022

Production de viande :

26 vaches de boucherie à 475 kg de carcasse

22 JB à 467 Kg de carcasse

90 % des femelles commercialisées ont été identifiées en démarche Label Rouge Bœuf Limousin.

Chargement apparent :

2.1 UGB /ha SFP

Système fourrager :

Le maïs ensilage représente près du quart de la SFP. Toutes les prairies rentrent dans les rotations. Les récoltes d'herbe sont réparties entre 60 % d'ensilage, 25 % d'enrubannage et 15 % de foin.



Rétrospective

Jean Yves ALLAIN s'est installé en 1992 sur 50 ha en reprenant l'exploitation laitière familiale. Une conversion débute, avec l'arrêt de la production laitière et l'achat de 30 vaches Limousines. L'exploitation et le troupeau s'agrandissent ensuite progressivement. Le troupeau est conduit pendant 18 ans en double période de vêlage avec la réalisation d'inséminations artificielles sur le lot d'automne.

En 2010, la construction d'un nouveau bâtiment recouvert de photovoltaïque permet de conduire l'ensemble du troupeau en vêlages d'automne avec 100 % d'IA. Les vêlages débutent au 1^{er} septembre (après les vacances), pour s'achever début octobre, avant la récolte du maïs et les semis d'automne.

L'utilisation systématique de l'IA, la réalisation d'accouplements raisonnés et des conduites alimentaires plus efficaces se sont traduits par des gains importants de poids de carcasse, entraînant une réflexion sur la mise en place de vêlages plus précoces.



Regards croisés

L'AVIS DE L'ÉLEVEUR : « FAIRE ÉVOLUER SES PRATIQUES SANS LES RÉVOLUTIONNER »



Pourquoi du vêlage à 2 ans ?

Avec la progression des poids de carcasse, la question s'est posée naturellement et il a d'abord été testé sur un lot qui avait eu de bonnes conditions d'élevage et était très lourd à 15 mois.

Pourquoi un arrêt de 4 ans?

Je voulais d'abord voir l'évolution du premier lot. J'étais aussi sur une approche de simplification du travail et les lots de génisses des dernières années me semblaient un peu légers pour du vêlage précoce. Le vêlage à 2 ans compliquait la conduite avec un lot supplémentaire qu'il fallait suivre attentivement et alimenter différemment.

Qu'est ce vous permis de franchir le pas?

Le fait que ça avait bien fonctionné avec le lot testé. Parallèlement, je me suis organisé afin d'avoir des bonnes croissances et vérifier si les poids objectifs sont atteints au moment de périodes stratégiques.

L'AVIS DU CONSEILLER

Les bases de la réussite d'un vêlage précoce étaient présentes depuis plusieurs années (génétique, qualité des fourrages). Cette pratique demande de la rigueur et de l'anticipation. La motivation de cet éleveur et les moyens mis en place ont fait la différence pour passer le cap.

UN TROUPEAU PERFORMANT

Une reproduction bien gérée

- 0.9 veau produit/VA présente
- Taux de renouvellement : 45 %
- IVV : 365 jours

De bonnes performances de production

L'utilisation exclusive de l'IA, couplée à une bonne conduite alimentaire, a permis d'atteindre une forte productivité de viande 365Kg VV/UGB avant la mise en place du vêlage 2 ans.

Commercialiser les femelles sous Label Rouge

Toutes les génisses sont mises à la reproduction. Un premier tri est effectué après les 2 premiers vêlages, en réformant les vaches improductives. Ceci permet de produire de jeunes femelles, commercialisées en Label Rouge Limousin.

Tableau 1 : Poids de carcasse des vaches de réforme (campagnes 2020 à 2022)

Campagnes	Nbre vaches vendues	Poids à la vente (kg carc)
2020	32	470
2021	27	478
2022	19	479
78 vaches vendues, poids moyen : 475 kg carc		

Tableau 2 : Niveaux de labellisation et répartition des vaches de réforme selon l'âge (campagnes 2020 à 2022)

Tranches d'âge	Répartition des vaches vendues (%)	Taux de labellisation (%)
3 à 4 ans	26%	90%
4 à 5 ans	26%	80%
5 à 8 ans	46%	89%
> 8 ans	3%	0%
Taux de labellisation moyen		85%

PASSER AU VÊLAGE À 2 ANS APRÈS L'AVOIR TESTÉ

- Les poids de carcasse atteignaient un niveau très élevé et ne correspondaient plus à la demande du marché. Ce constat a conduit l'éleveur à tester en 2017 le vêlage à 24 mois sur un lot de 12 génisses.
- Les vêlages sur ce lot de génisses s'étaient bien passés mais des interrogations persistaient sur leur développement et les poids de carcasse. Après 4 années, la quasi-totalité des génisses vêlées à 2 ans sont abattues et un bilan est réalisé sur les poids de vente de ces femelles.
- Le constat de poids de carcasse sur les femelles ayant vêlé plus jeunes relance la mise en place du vêlage précoce. L'adoption de pratiques plus rigoureuses est faite en parallèle : achat d'une bascule pour vérifier les poids, choix des pâtures, conduite en pâturage dynamique lors du premier printemps et augmentation des apports alimentaires pour sécuriser les GMQ.

Tableau 3 : Comparaison des poids de vente des vaches de réforme selon l'âge au vêlage

Age au vêlage	Lot vêlages 2 ans	Lots vêlages 3 ans
Nbre vaches	12	32
Age au vêlage	26 mois	36 mois
Age à la vente	4.4 ans	5.1 ans
Poids Carcasse	469 kg	457 kg

Fiche réalisée par :

Thierry OFFREDO – [Guillaume BAHIER Chambre d'agriculture de Bretagne (06.30.15.86.75)]

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149, Rue de Bercy - 75595 Paris Cedex 12 - www.idele.fr

Mars 2024 - Réf. Idele : 0024 311 094

Conception : Beta Pictoris - Réalisation : Institut de l'Élevage –

Crédits photos : Thierry OFFREDO / CA Bretagne

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr



Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages. Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (CasDAR) et de la CNE.